



COMMUNE DE  
PENVENAN

Port de Plaisance de PENVENAN  
Boulevard de la Mer  
22710 PENVENAN  
Tel : 02.96.92.89.11  
Email : capitainerie@ville-penvenan.fr  
Site Internet : www.ville-penvenan.fr

ANNÉE 2023

## Port de Plaisance de PORT-BLANC

### Formulaire d'inscription en liste d'attente d'un mouillage annuel

Nom\* : ..... Prénom\* : .....

Adresse principale :  
.....

Adresse secondaire :  
.....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

Courriel : .....

Sollicite un mouillage dans la zone suivante :

A l'échouage :  Port de pêche  Rohanic  Pelinec

A flot :  Port de Port-Blanc

**NOM DU NAVIRE :**

**IMMATRICULATION :**

Caractéristiques du bateau :

Photocopie de la carte de circulation du navire.

*(Si vous n'avez pas encore de bateau, veuillez obligatoirement noter un type de bateau et une longueur approximative)*

Type :  Vedette  Voilier quillard  Voilier dériveur  
 Plate  Multicoque  Pneumatique

Longueur moteur compris (Hors tout) : ..... Tirant d'eau maxi : .....

Date d'inscription initiale (le cas échéant) : .....

**Droits d'inscription annuel sur liste d'attente : Joindre un chèque de 16 € libellé à l'ordre du Trésor public (délibération du 30 Janvier 2023)**

Date et signature du demandeur\* : .....

+ de 18 ans

✂

## Port de Plaisance de PORT-BLANC

### Reçu d'inscription en liste d'attente 2023

**NOM** : ..... Prénom : .....

Longueur hors tout (moteur compris) du bateau inscrit : .....

Tirant d'eau maxi : .....

Type de bateau inscrit : ..... NOM.....

Zone sollicitée : .....

Règlement des droits d'inscription sur liste d'attente acquitté : oui  non

Tampon du port et signature du responsable

**AVERTISSEMENT** : L'inscription au port de Port-Blanc, recevable du 1<sup>er</sup> février au 31 octobre, devra être renouvelée tous les ans entre le 1<sup>er</sup> février et le 10 mars par écrit ou mail auprès de la Capitainerie. La non-confirmation de la demande sera considérée comme un renoncement et donnera lieu à la radiation de la liste d'attente.

Le refus aux propositions d'emplacements durant trois années consécutives entraîne la radiation de la liste d'attente.